

Programme de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence de Niveau 2

PUBLIC

Professionnels exerçant une des professions de santé mentionnée dans la quatrième partie du code de la santé publique et aux étudiants inscrits dans une université, une école ou un institut de formation préparant à l'obtention d'un diplôme en vue de l'exercice de l'une de ces professions de santé. Cette attestation est également ouverte aux personnes titulaires du Diplôme d'État d'aide médico-psychologique mentionné à l'article R. 451-95 du code de l'action sociale et des familles.

(Médecins, pharmaciens, aides-soignants, infirmiers, auxiliaires de puéricultures, ...)

OBJECTIFS

- L'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 a pour objet :
- L'acquisition des connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge seul ou en équipe en attendant l'arrivée de l'équipe médicale en utilisant des techniques non invasives.
- L'acquisition des connaissances nécessaires à l'application et à l'utilisation des mesures et des moyens de protection individuels et collectifs face à un risque à conséquences sanitaires.

DURÉE : 21 heures (3 jours)

TARIF : 400 €

CONTENU

- Urgences vitales
- Urgences potentielles
- Urgences collectives



Identifier les situations d'urgences à caractère médical, réaliser les gestes d'urgences adaptés et participer à la réponse aux urgences collectives et aux situations sanitaires exceptionnelles.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Enseignement pratique et théorique

INTERVENANT : Formateur AFGSU habilité par le CESU

